

SECTION I : REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRE (RPAO)

Avis d'appel d'offres ouvert national (AAOON) n° DNCMP/.....⁴⁹.../T/2023-2024 pour
 - (Lot1) : Réhabilitation de l'AEP NDIMO-MURAMBI-NYANGWA-GISASA et extension NGARUZWA
 - (Lot2) : Réhabilitation de l'AEP MUSENYI-RYANSORO et extension NYAGATAGARA
 - (Lot3) : Construction de deux salles de Classe à l'ECOFO MUGERERWA et Réhabilitation de 4 Salles de classe à l'ECOFO RYANSORO

- Date de publication : 23/.../2023.
- Date d'ouverture des offres: 11/.../2023.

1. **Objet** : Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la COMMUNE RYANSORO, invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de:
 - (Lot1) : Réhabilitation de l'AEP NDIMO-MURAMBI-NYANGWA-GISASA et extension NGARUZWA
 - (Lot2) : Réhabilitation de l'AEP MUSENYI-RYANSORO et extension NYAGATAGARA
 - (Lot3) : Construction de deux salles de Classe à l'ECOFO MUGERERWA et Réhabilitation de 4 Salles de classe à l'ECOFO RYANSORO
 en commune Ryansoro et province Gitega.

2. **Financement du marché** : *Le présent Marché est financé par le Guichet non affecté du FONIC , exercice 2023-2024 vers la COMMUNE RYANSORO.*
3. **Spécification du marché** : La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement du marché

: Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un seul marché réparti en trois lots selon le tableau repris ci- après :

Tableau n° 01 : Localisation des travaux et linéaire des réseaux

N° de Lot	Province	Commune	Nom du réseau (AEP)	Nature du projet	Linéaire (Km)
01	Gitega	Ryansoro	NDIMO-MURAMBI-NYANGWA-GISASA + Extension NGARUZWA	Réhabilitation et Extension	
02	Gitega	Ryansoro	MUSENYI-RYANSORO + Extension NYAGATAGARA	Réhabilitation et Extension	
03	Gitega	Ryansoro	Construction de deux salles de Classe à l'ECOFO MUGERERWA + Réhabilitation de 4 salles de classe à l'ECOFO RYANSORO		

Les réseaux comprennent l'exécution des travaux, l'achat et la mise en œuvre de toutes les fournitures hydrauliques et accessoires nécessaires à la réalisation des travaux.

L'ensemble du Marché est constitué en deux réseaux d'AEP ou lot1 et Lot2 et en construction et réhabilitation des salles de classe ou lot3.

Tout soumissionnaire pourra présenter les offres pour tous ces lots de travaux mais ne sera attributaire que de deux (2) lots.

5. Le délai maxima d'exécution des travaux

: Le délai maxima d'exécution :

Réhabilitation de l'AEP NDIMO-MURAMBI-NYANGWA-GISASA et extension NGARUZWA (Lot1): 4Mois calendaires

Réhabilitation de l'AEP MUSENYI-RYANSORO et extension NYAGATAGARA (Lot2) : 4Mois calendaires

Construction de deux salles de Classe à l'ECOFO MUGERERWA et

Réhabilitation de 4 Salles de classe à l'ECOFO RYANSORO (Lot3):3Mois calendaires

- 6. Clauses du DAO** : Les clauses du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.
- 7. Réunion d'information** : Aucune réunion d'information n'est prévue.

- 8. Présentation de l'offre** : Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
- 9. Frais de soumission et forme de l'offre** : Les offres doivent être accompagnées d'une garantie nette de soumission indiquée dans le tableau ci-dessous. Les offres doivent être structurées de manière à faciliter l'évaluation. Elles doivent comprendre une table des matières en début du document et toutes les pages doivent être paginées et paraphées.
- 10. Caution (garantie) de soumission** Le soumissionnaire joindra à son offre une garantie de soumission mis en exergue dans le tableau ci- après :

Tableau n°02: Montant de Garantie de Soumission

Lot n°	Intitulé des Travaux	Linéaire (Km)	Garantie de soumission (FBU)
01	NDIMO-MURAMBI-NYANGWA-GISASA + Extension NGARUZWA	24	4000000
02	MUSENYI-RYANSORO + Extension NYAGATAGARA	9,76708	2000000
03	Construction de deux salles de Classe à l'ECOFO MUGERERWA + Réhabilitation de 4 Salles de Classe à l'ECOFO RYANSORO	-	1200000

La garantie de soumission sera libellée dans la monnaie de l'offre et se présentera sous une forme d'une d'Garantie bancaire irrévocable émise par une banque agréée et valable pour une période dépassant de trente (30) jours la période de validité des offres.

Toute offre non accompagnée de la garantie de soumission sera écartée par le Maître d'Ouvrage comme étant non conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus seront libérées ou leur seront retournées au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres.

La garantie de soumission du Soumissionnaire qui aura obtenu le marché sera libérée à la signature du marché, et contre remise de la garantie de bonne exécution.

La garantie de soumission peut être saisie si:

- le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité.
- le soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de sa soumission, ou
- L'attributaire du Marché ne parvient pas, dans les délais fixés :
 - ✓ à signer le contrat ou ;
 - ✓ à fournir la garantie de bonne exécution requise.

La caution de soumission sera sous forme d'une garantie bancaire selon le modèle.

- 11. Remise des offres** : Les offres devront être remises au Secrétariat de la **COMMUNE RYANSORO, sise Ryagati**
- 12. Achat du DAO** : Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO portant le numéro du présent marché.
- 13. Date limite de dépôt des offres**
- a) Les offres devront être déposées au secrétariat de la COMMUNE RYANSORO, sise à Ryagati; au plus tard le 01 /...../2023, à 9 heures 30 min.
 - b) Toute offre reçue après la date et l'heure précisée ne sera pas prise en considération.
- 14. Séance d'ouverture des offres**
- (a) Les offres seront ouvertes le 11 /09 /2023 à 10 heures (heure locale), dans l'une des salles de la COMMUNE RYANSORO, à Ryagati ; en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.
 - (b) Lors de l'ouverture des plis, le Maître d'Ouvrage annoncera les noms des soumissionnaires, les montants des offres, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres, la présence (ou l'absence) de garantie d'offre, et toute autre information que le Maître d'Ouvrage peut juger appropriée. Ensuite, les enveloppes portant la mention «MODIFICATION» sont ouvertes et leur contenu lu en public. Aucune offre ne sera rejetée à l'ouverture des plis, excepté les offres reçues hors délai *ou portant l'identité du soumissionnaire.*

La sous-commission d'ouverture doit vérifier la présence de tous les éléments à caractère éliminatoire.

Le Maître d'Ouvrage établira le procès-verbal de l'ouverture des plis, qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires présents.

N.B : Les offres qui n'ont pas été ouvertes ou dont le montant n'a pas été lu lors de la séance d'ouverture des plis ne sont en

aucun cas soumises à l'évaluation.

Le procès- verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les Soumissionnaires présents.

15. Validité des offres

: Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, avant l'expiration du délai initial de validité des offres, le Maître d'Ouvrage peut demander aux soumissionnaires de prolonger la durée de validité pour une durée additionnelle déterminée. La demande et les réponses doivent être faites par écrit. Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre la garantie d'offre. Le soumissionnaire qui accepte de prolonger la durée de validité de son offre ne peut modifier son offre, mais il doit prolonger la durée de validité de la garantie d'offre en conséquence

16. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

: Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables, à tout moment pendant les heures de services de 7 h 30 à 15 h 30 (heures locales) au secrétariat de la COMMUNE RYANSORO, sis à Ryagati. Il peut être obtenu auprès de la COMMUNE RYANSORO sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100 000 FBU), non remboursable :

- (i) Cinquante mille francs burundais (50.000Fbu) au compte n° **1101/001-04** Ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et
- (ii) Cinquante mille francs burundais (50.000Fbu) au compte n° 28334 ouvert au nom de la COMMUNE RYANSORO ouvert à la COOPEC.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la COMMUNE RYANSORO, en mentionnant la référence de publication, au moins Dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs Offres pour ces lots ci-hauts mentionnés.

Fait à Ryansoro, le 09 / 8 / 2023.

**La Personne Responsable des Marchés Publics à Ryansoro
L'Administrateur Communal de RYANSORO
SINZOBASHIRWAKO Joseph.**

